

62510 - Création et diffusion culturelles

**Propositions d'attribution de subventions d'aide à  
l'investissement dédié à l'équipement scénique dans le  
domaine de la création et de la diffusion culturelles**

CP/2019/543

**Service chef de file :**

K - Mission culture et tourisme

K210 - Développement culturel et touristique - Direction

Résumé :

Le Département du Bas-Rhin a décidé, par délibération du Conseil Départemental du 13 décembre 2018, d'adopter le schéma d'orientation pour la culture et le patrimoine pour la période 2018-2021. Ce schéma fixe l'objectif de garantir des services culturels de proximité dans le domaine de la création artistique, de la diffusion artistique, de la pratique artistique en amateur, de l'enseignement artistique et de l'éducation artistique et culturelle.

Dans ce cadre, le schéma prévoit de nouveaux modes d'intervention du Département du Bas-Rhin, notamment en investissement à travers la mise en œuvre de deux dispositifs dont un dispositif d'aide pour l'achat de petits matériels dédiés à l'équipement scénique, numérique et technique de structures culturelles et un dispositif d'aide à l'investissement en matière de dynamiques collectives pour les pratiques artistiques des usagers et pédagogiques pour les enseignants.

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des subventions à des projets d'investissement culturel aux associations Becoze, Trois 14, CRIC, BAAL Novo et à la Ville de Schiltigheim, pour un montant total de 51 145 €.

L'action du Département dans les domaines de la culture recouvrent plusieurs dimensions et notamment la, transmission et l'éducation, entrecroisant ainsi les domaines de l'enseignement, de l'éducation, de la solidarité, de l'insertion et du tourisme. Au premier chef de la vie culturelle, se trouvent les acteurs culturels. Associations et collectivités locales, professionnels, amateurs et bénévoles, contribuent au maillage territorial indispensable à l'accès de tous les Bas-Rhinois à une pratique culturelle et artistique. Le maintien des services culturels de proximité constitue un enjeu pour le développement durable des territoires.

La volonté du Département est d'accompagner le développement des territoires sur la durée, en déployant des politiques publiques structurantes qui répondent aux besoins des habitants, des associations et des entreprises. L'ambition est de favoriser la construction de territoires forts, à la fois producteurs de richesse économique (tissu industriel, tourisme, énergies...) et territoires d'avenir pour les habitants. L'enjeu commun est l'alliance des territoires, l'alliance des compétences et l'alliance des acteurs autour de

projets fédérateurs.

Une des ambitions inscrites dans le schéma d'orientation pour la culture et le patrimoine pour la période 2018-2021 est de développer une offre culturelle de qualité tout au long de l'année dans le Bas-Rhin, en veillant au maillage culturel cohérent et équilibré du territoire départemental par l'appui aux lieux de création et de diffusion.

Le dispositif d'aide pour l'achat de petits matériels dédiés à l'équipement scénique, numérique et technique des structures culturelles, voté en Commission Permanente du 8 juillet 2019 (Délibération n° CP/2019/293), permet un soutien ciblé sur les effets facilitateurs immédiats en matière de dynamiques autour de la création et de diffusion artistique. Ces investissements ponctuels pourront s'adosser à des projets de territoire de création et de diffusion culturelles élaborés dans le cadre de la démarche structurante des contrats départementaux.

L'aide est attribuée dans la limite des crédits affectés au budget de la collectivité et l'aide peut aller jusqu'à 25% du montant HT (pour les collectivités) et TTC (pour les associations) des acquisitions ou des travaux et elle est plafonnée à 15 000 € par projet.

### **Proposition d'attribution d'une subvention à l'association Becoze pour le renouvellement du parc matériel son et lumière de l'Espace Culturel Django Reinhardt**

L'Espace Culturel Django Reinhardt est géré depuis janvier 2016 par l'association Becoze. Celui-ci est situé dans un quartier prioritaire de la Ville, sur un site qui accueille également l'école de Musique et la Médiathèque du Neuhof. Une convention d'objectifs 2019-2022 a été signée avec l'association pour le développement du projet artistique et culturel de l'Espace Culturel Django Reinhardt et une subvention de fonctionnement de 15 000 € lui a été attribuée en 2019 (Délibération n° CP/2019/086).

L'association Becoze a donné une nouvelle impulsion au centre culturel Django Reinhardt et au quartier du Neuhof en allant directement à la rencontre des habitants du QPV Neuhof-Meinau, pour ne plus simplement remplir une salle de musique et de culture, mais faire vivre le quartier artistiquement, et permettre l'ouverture de ce dernier à l'ensemble des habitants du quartier et de l'Eurométropole. "De l'art, du lien, du sens", c'est avec ce leitmotiv que s'engage l'équipe de Django Reinhardt. Il s'agit donc d'un projet artistique et culturel doublé d'un projet social et territorial, pour aller au-devant des habitants et des publics.

Le parc matériel vieillissant de l'Espace Django (système son et lumière) est inadapté, en particulier pour une salle qui est passée des musiques du monde aux musiques actuelles au sens large. L'acquisition de 2 SUB RS15 et 4 projecteurs MAC AURA permettra de répondre aux demandes des groupes accueillis, d'éviter les coûts de location de ce matériel, et aux publics de profiter pleinement des propositions musicales des groupes programmés. Le coût global de l'investissement est de 16 600 €.

Le soutien financier à l'investissement de l'association Becoze est possible, en raison de la qualité du projet développé par l'association sur le quartier prioritaire Neuhof-Meinau. Il est proposé de verser une subvention de 4 150 €, montant maximal possible qui correspond à 25% du montant de l'investissement.

Sur avis favorable de la Commission Territoriale de l'Eurométropole de Strasbourg, réunie le 15 novembre 2019, il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer, une subvention de 4 150 € à l'association Becoze pour le renouvellement du parc matériel son et lumière.

## **Proposition d'attribution d'une subvention au collectif Trois 14 pour le renouvellement des gradins de la salle du Cube Noir**

Le collectif Trois 14, créé en 1999, est constitué de 32 compagnies de théâtre amateur, qui peuvent avoir de 7 à 70 membres. Chaque compagnie adhérente a deux membres élus au Conseil d'Administration, participe à l'organisation de la vie du collectif, à l'entretien du matériel et de la salle du Cube Noir et à la préparation et à la mise en œuvre du festival de théâtre amateur Théâtralis, organisé chaque année. Toutes les compagnies adhérentes au Collectif Trois 14 ont la possibilité de programmer des spectacles de théâtre amateur dans la salle du Cube Noir, située dans l'enceinte du CREPS d'Alsace, 4 allée du Sommerhof dans le quartier de Koenigshoffen à Strasbourg. La programmation de la salle de spectacles est donc très dense chaque année.

Actuellement, cette salle est équipée de sièges en plastique (sièges baquet de gymnase) qui sont très rapprochés les uns des autres avec des rangées très étroites. Le public se plaint régulièrement de l'inconfort des sièges qui participe progressivement à une baisse de la fréquentation. Aujourd'hui la moyenne de fréquentation est de 76 personnes pour une jauge de 124 places.

Le renouvellement des gradins, permettrait de résoudre immédiatement la situation, car les gradins seront plus hauts afin d'améliorer le champ de vision, la hauteur des marches sera plus sécurisante et l'accès installé de part et d'autre des fauteuils sera muni d'une rampe, les fauteuils seront plus confortables par leur largeur, par la hauteur du dossier et par l'écart qu'il y aura entre les sièges. La régie technique sera intégrée aux gradins ce qui facilitera la création artistique des compagnies. L'entreprise qui réalisera les travaux aura pour consigne d'utiliser des matériaux le plus écologique possible. Le coût global de l'investissement est de 80 579,52 €.

Ce projet permettra non seulement d'améliorer l'accueil et le confort des spectateurs du Cube Noir, mais renforcera la sécurité de l'installation, la qualité des spectacles. Le collectif souhaite également permettre à des compagnies qui ne font pas partie du collectif d'organiser des répétitions et ateliers dans de bonnes conditions ou proposer des spectacles, notamment pendant la période estivale

Le soutien financier à l'investissement du Collectif Trois 14 est possible car le projet de l'association permet le développement de la pratique amateur sur le quartier prioritaire de Koenigshoffen, qui est une des priorités inscrites au Schéma d'orientation pour la culture et le patrimoine 2018-2021. Il est proposé de verser une subvention de 15 000 €, soit 18,62 % du montant de l'investissement.

Sur avis favorable de la Commission Territoriale de l'Eurométropole de Strasbourg, réunie le 15 novembre 2019, il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer, une subvention de 15 000 € au Collectif Trois 14 pour le renouvellement des gradins de la salle du Cube Noir.

## **Proposition d'attribution d'une subvention au collectif CRIC pour la réalisation des travaux avant installation dans l'ancien garage du site de la COOP**

Dans le cadre du départ progressif du site de la Semencerie situé quartier Gare et après plus de dix ans d'expérience d'ateliers communs, d'accueils de résidences et d'organisation d'expositions, de concerts et de festivals, une partie des artistes de La Semencerie ont décidé de créer un nouveau collectif appelé Le CRIC.

Les membres du collectif CRIC sont tous engagés dans la vie quotidienne interne et dans la vie publique de celui-ci. Tous font partie d'au moins une commission qui œuvre pour le

dynamisme de l'association : évènements et projets, résidences temporaires, trésorerie, relations voisinage, etc. Un des membres assure la vérification du bon déroulement de ces commissions.

Le bâtiment de la Semencerie doit être vendu prochainement. Toutefois, convaincue par la manière dont les artistes avaient géré ce bâtiment et par le projet qu'ils avaient développé, la Ville de Strasbourg a décidé, après appel à projets, d'accueillir le CRIC en juillet 2019 dans un bâtiment vide de 900 m<sup>2</sup>, qui était le garage du site de l'ancienne COOP. Ce bâtiment doit être aménagé pour accueillir des ateliers, des espaces partagés et mutualisés, fidèles au passé coopératif du site et répondant aux besoins du collectif. Pour faire cela, le collectif doit acquérir des matériaux de construction. Le coût global de l'investissement est de 62 000 €.

Le nouveau bâtiment offre la possibilité à 23 artistes permanents de travailler seul ou en groupe dans des ateliers dédiés à leur pratique (ateliers d'art plastique, bois, multimédia, métal, céramique...). Une cuisine équipée sera installée pour tous ainsi qu'un lieu de réunion commun. Un bar et un espace d'accueil artistique commun sera intégré dans les murs pour pouvoir accueillir au mieux le public lors des évènements annuels, qui y seront développés.

Fort de l'expérience des ateliers de La Semencerie, du Bastion 14 et du collectif d'architecture Vacance Collective, le CRIC permettra à ses membres de développer leurs activités en mutualisant leurs énergies. Dans la dynamique des tiers lieux, le CRIC souhaite proposer une ouverture aux artistes, par la mise en place de résidences (espace réservé de 120 m<sup>2</sup>), mais aussi la possibilité pour le public d'accéder et de s'initier à de multiples pratiques artistiques.

Des invitations seront faites aux scolaires, et des ateliers de pratiques diverses seront définis en amont avec les professeurs. La construction dans ce quartier d'un nouveau collège sera également une opportunité de partenariats. Des formations seront dispensées par certains artistes et artisans pour un public de stagiaires. Des ateliers de découverte seront proposés lors d'évènements annuels tel que le Selbst Gemacht, festival d'échange de savoir-faire. Des techniques hétéroclites de céramique, forge, dessin, graphisme, sérigraphie, performance, multimédias, pourront être partagées entre tous les membres des autres associations présentes sur le site de la virgule (Garage Coop, Les Ateliers éclairés, La Basse-Cour des Miracles, Kaléidoscope, etc). Le CRIC organisera différents évènements comme des expositions, des concerts, des performances, une participation à différents festivals tels que les Ateliers Ouverts, les festivals Selbst Gemacht, INACT, etc.

Le soutien financier à l'investissement du collectif CRIC est possible, en raison de la qualité du projet développé par l'association sur le quartier prioritaire du Port du Rhin. Il est proposé de verser une subvention de 15 000 €, montant maximal possible qui correspond à 24,19 % du montant de l'investissement.

Sur avis favorable de la Commission Territoriale de l'Eurométropole de Strasbourg, réunie le 15 novembre 2019, il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention de 15 000 € au collectif CRIC pour la réalisation des travaux dans l'ancien garage du site de la COOP.

**Proposition d'attribution d'une subvention à l'association Baal Novo pour la création d'un nouveau lieu de diffusion dans le Forum Européen au bord du Rhin à Ortenau.**

La Cie BAAL Novo - Theater Eurodistrict Baden se définit comme un théâtre transfrontalier et bâtisseur de ponts. L'association a été créée en 2005 dans le but

d'établir des échanges culturels entre l'Allemagne et la France, entre Baden et l'Alsace. La direction artistique est assurée par Edzard Schoppmann, metteur en scène et auteur. Aujourd'hui la compagnie compte des artistes allemands, français mais aussi venus d'Amérique du Sud, de Turquie, Palestine et Maroc.

BAAL novo présente chaque année deux ou trois nouvelles productions dont au moins une pour les enfants et la jeunesse. Au départ, tous les travaux de BAAL Novo étaient bilingues français-allemand mais depuis 2007, BAAL Novo produit des pièces germano-turques qui traitent de thèmes tels que ceux de l'immigration et de la religion. BAAL Novo organise chaque année depuis 2011 le festival Allez Hop, festival transfrontalier de théâtre pour enfants, qui se déroule en Alsace et dans le Bade-Wurtemberg. BAAL Novo a obtenu en 2019 une subvention de 2 500 € pour l'organisation du festival et 1 700 € pour deux projets de création (Délibération n° CP/2019/085).

Le site dans lequel s'inscrit le projet de lieu de diffusion, dénommé l'Europäisches Forum am Rhein-Forum européen, est un espace à vocation multiples, situé à côté du port de plaisance d'Altenheim (Neuried). Il comporte un amphithéâtre de 150 places semi-circulaire, avec un espace scénique 9X14m et un gradiennage de 6 rangées, un grand restaurant japonais, une boulangerie, un bar lounge et des bureaux au format international. Sa création, d'un coût total de plus de dix millions d'euros, a été confiée à l'architecte et investisseur Jürgen Grossmann.

Cet espace est construit avec une surface de 3500 mètres carrés, devant le pont Pierre-Pflimlin, juste à côté du port de plaisance d'Altenheim (Neuried). L'espace culturel prévu dans le projet est confié à Baal Novo, qui est locataire de l'espace, en assure l'équipement, pour un montant de 300 000 euros, et la gestion.

Le soutien financier à l'investissement de BAAL Novo est possible, en raison du caractère transfrontalier de son projet artistique et culturel. L'intérêt pour le Département est double : Inscrire les spectateurs alsaciens dans des usages transfrontaliers et faire vivre la culture alsacienne.

Sur avis favorable de la Commission Enfance, Famille, Education, réunie le 18 novembre 2019, il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention de 15 000 € à l'association Baal Novo pour l'équipement de l'espace culturel de l'Europäisches Forum am Rhein-Forum européen.

### **Proposition d'attribution d'une subvention à la Ville de Schiltigheim pour l'acquisition d'un dôme géodésique**

La Ville de Schiltigheim organise chaque année depuis 2011 Schillick on carnet, salon de l'illustration et du livre de jeunesse. Cette manifestation culturelle à destination d'un large public tend à créer du lien sur un territoire élargi et qui fait écho à de nombreux acteurs de la littérature jeunesse : les auteurs et les illustrateurs, les enfants et leurs familles, les équipes enseignantes, les maisons d'édition. La direction artistique est assurée par l'illustrateur schillickois Christian Heinrich qui met en avant la diversité de la littérature de jeunesse d'aujourd'hui. Le festival propose plusieurs animations à la salle des fêtes, au Brassin, la Briqueterie, les Halles du Scilt, au Cheval Blanc mais aussi à Bischheim, Hoenheim, Reichstett La Ville de Schiltigheim a obtenu en 2019 une subvention de 1 000 € pour l'organisation de cet évènement (Délibération n° CP/2019/085).

Parmi les objectifs premiers du salon figurent la sensibilisation des jeunes au monde de la littérature et des arts. Des interventions en milieu scolaire et dans les centres socio-culturels sont programmées, de la maternelle au lycée. Depuis deux ans, un dôme loué offre un écrin de lecture pendant la manifestation. Ce lieu permet aux petits lecteurs en

herbe et leurs parents de s'abriter dans un espace scénographié (tapis, coussins) le temps d'un conte, d'une lecture ou d'un kamishibai. Les temps de lecture sous dôme offrent un espace unique de partage et de découverte vers des publics en apprentissage ou en situation de soutien (enfants du PEL par exemple).

La Ville de Schiltigheim souhaite acquérir un dôme géodésique dans le cadre de ce salon, qui serait installé à La Briqueterie, avenue de la 2è DB. L'achat du dôme, d'un coût total de 7 980 € permettrait d'amortir le coût de location en trois ans et de personnaliser cet outil et l'estampiller sur des temps de lecture et de conte au sein du salon mais aussi dans d'autres événements identifiés. Par ailleurs, cet équipement offrira la possibilité à la collectivité de mutualiser l'investissement lors d'autres manifestations de la ville, notamment celles où des lectures peuvent être mises en œuvre (Journée Nature, Journée du refus de la misère, Journées intergénérationnelles, événements enfance-jeunesse et citoyens, ...). Des partenariats avec les structures petite-enfance ainsi que les établissements scolaires et socio-culturels, ou la future Médiathèque Nord pourraient également voir le jour.

Le soutien financier à l'investissement de la Ville de Schiltigheim est possible, en raison de la qualité du projet de sensibilisation des plus jeunes au monde de la littérature et des arts. Il est proposé de verser une subvention de 1 995 €, montant maximal possible qui correspond à 25% du montant de l'investissement.

Sur avis favorable de la Commission Territoriale de l'Eurométropole de Strasbourg, réunie le 15 novembre 2019, il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer, une subvention de 1 995 € à la Ville de Schiltigheim pour l'acquisition d'un dôme géodésique.

<b>Identifiant de l'AP</b>	<b>Libellé de l'AP</b>	<b>Montant de l'AP</b>	<b>Montant disponible sur l'AP (non engagé)</b>	<b>Montant proposé</b>
CREDIFINV 2019 - 1	G 2019 2021 Création diffusion culturelles	450 000,00 €	450 000,00 €	51 145,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président décide d'attribuer une subvention aux bénéficiaires figurant dans le tableau annexé à la présente délibération pour un montant total de 51 145 €, réparti comme suit :*

- 4 150 € à l'association Becoze pour le renouvellement du parc matériel son et lumière ;
- 15 000 € au Collectif Trois 14 pour le renouvellement des gradins de la salle du Cube Noir ;
- 15 000 € au collectif CRIC pour la réalisation des travaux avant installation dans

*l'ancien garage du site de la COOP ;*

*- 15 000 € à l'association Baal Novo pour l'équipement de l'espace culturel de l'Europäisches Forum am Rhein-Forum européen ;*

*- 1 995 € à la Ville de Schiltigheim pour l'acquisition d'un dôme géodésique.*

*Le paiement des subventions interviendra sur présentation des factures de travaux ou d'acquisition de matériel scénique.*

Strasbourg, le 22/11/19  
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY